Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 32 (1924)
Heft: 1

Artikel: Note sur le passé des Piguet-Dessous
Autor: Golay, P.-A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-25780

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

s'en revêtir et de se montrer, visière ouverte, à la tête de ses troupes. Celles-ci, trompées par les apparences crurent que c'était le connétable qui les dirigeait et emportèrent d'assaut la ville de Rome.

Pierre de Blanc reçut en récompense une somme de quatre mille florins ainsi que les armes du connétable, duc de Bourbon, et il fut dès lors désigné sous le nom de Blanc-Bourbon.

Par une coïncidence curieuse, il existait à Vevey, 350 ans plus tard, près de l'immeuble où habitaient les de Blanc, un pauvre hère surnommé *Bourbon*.

* * *

Chacun aime à parler des souvenirs du passé. Comme des fleurs d'un jardin, le parfum qui s'en dégage est celui du sol natal qui nous garde toujours pur l'ardent amour que nous avons tous au cœur pour la ville de notre enfance.

Eugène COUVREU.

NOTES SUR LE PASSÉ DES PIGUET-DESSOUS

(Suite. — Voir N° de décembre 1923.)

VI

Une école fut fondée aux Piguet-Dessous en 1763.

On acheta, dans ce but, une maison construite en 1724 par David Maréchaux : C'était le bâtiment qui fut détruit par un incendie en 1895, et qui occupait l'emplacement de la *remise* actuelle de H^ri^-S^l^ Meylan.

On aménagea deux chambres ou *poîles* et l'on forma deux classes, dont l'une était dirigée par le régent Meylan et l'autre par Jaques Reymond, qui habitait la maison Constant Aubert, et qui remplissait encore ces fonctions en 1790.

Outre les enfants des Piguet-Dessous et Dessus, cette école réunissait ceux de Chez le Chirurgien, de la Combe, des Grandes-Roches, de Chez Tribillet et du Crêt-Meylan.

Un rôle de cette école en 1782 porte le nombre de ces enfants à 94.

L'on interrogeait les élèves en français, mais ils répondaient la plupart du temps en patois. Un élève un peu borné auquel on demandait le nom du premier homme et de la première femme, restait muet. Un camarade lui ayant soufflé « Adam et Eve », notre élève répondit aussitôt : « Satan est cêve [1] ».

Un autre épelait : p.o.u.r... *laou* ! [2], etc.

VII

Terminons maintenant par quelques détails sur la vie de nos ancêtres.

Leur principale préoccupation était naturellement le produit de leurs exploitations agricoles. Aussi l'on voit paraître leurs soucis à chaque page de leurs mémoires.

Pour suppléer à l'insuffisance de leurs récoltes en céréales, ils achetaient de la farine à des *Bourguignotes* qui l'amenaient du Bois-d'Amont, ou qui l'apportaient à dos, à travers le Risoux, depuis Foncine, Chaux-Neuve ou Mouthe.

Les Bourguignons du Bois-d'Amont et de Morez leur fournissaient les *plaques* ou *contre-feu,* les barreaux dont on garnissait les fenêtres et autre *fermente* en usage à cette époque.

Les forgerons du Brassus façonnaient les ferrures des portes, fenêtres, chars et autres véhicules, pour lesquelles on s'efforçait de fournir, autant que possible le fer nécessaire, ce métal étant relativement rare et cher.

[1] Satan est ici.

[2] loup.

Nos ancêtres s'approvisionnaient aussi aux foires du Lieu, de Mouthe et des Rousses, où ils achetaient les *justaucorps, roquelaures, soubises, carmagnoles* plus ou moins usagées, et les chapeaux de soie ou de feutre, que des revendeurs apportaient des grandes villes françaises.

Des porteurs et porteuses se rendaient chaque semaine à Rolle, à Nyon ou à Genève pour y vendre le beurre et autres produits de la montagne et se chargeaient des commissions les plus diverses : Achat d'habillements, d'épicerie, ports de valeurs et de produits industriels. Le savon, le riz, le café, étaient aussi fournis par les porteurs. Les gains que leur procurait ce travail paraissent aujourd'hui bien modestes. Cependant, certains d'entre eux trouvaient parfois moyen de surfaire les prix des achats dont on les chargeait et il n'était pas toujours facile d'en avoir raison.

Pour transporter leurs marchandises, les uns s'accompagnaient d'un âne ou d'un mulet, les autres n'employaient que leurs épaules.

On relève ceci sur l'« Inventaire des meubles et effets délaissés par défunt Pierre Reymond, porteur, en 1764 » :

Deux perquets ou *cretzes*.
Deux corbeilles à porter le beurre.

Une mule avec son *artiral* [1] soit :

Un bât, deux grandes caisses à porter le beurre, une têtière, etc.

L'un des derniers porteurs fut Siméon Meylan, du Campe, qui a donné son nom au sapin du Marchairuz que nous connaissons tous.

Plus encore que de nos jours, le pâturage de la dernière herbe, à l'automne, était un sujet de discorde :

[1] Attirail.

« Il est que de temps immémorial (dit une information à LL. EE. en 1774), il y a eu chaque année, au Chenit, des contestes, des disputes, des mécontentemens, et même des bateries pour la pâture des recors d'automne, en cet endroit, principalement dans l'Hameau des Piguet, où les biens-fonds des parties sont situés pour la plus part. »

Plusieurs ordonnances furent promulguées par nos *Gracieux Seigneurs* pour règlementer ce pacage, mais il ne paraît pas qu'elles furent d'une grande efficacité.

Certains particuliers avaient aussi la mauvaise habitude de mettre pâturer leurs chevaux pendant la nuit sur les fonds de leurs voisins, ayant soin de les rentrer avant l'aube.

Les délits de bois étaient à l'ordre du jour. Et ce n'était pas quelques *sèchons* comme de nos jours, mais des plantes en pleine croissance.

Le délinquant qu'on réussissait à prendre était ordinairement condamné à deux florins d'amende et un florin par plante « quand c'était le choix du bois ».

Croyant porter remède à cet état de choses, le châtelain du Lieu, assembla un beau jour la justice de La Vallée pour entendre les *scieurs* du Chenit, ainsi que plusieurs marchands de bois, convoqués par Mandat Baillival.

« — D'où provient, leur demandait-on, la quantité de bois qui est devant votre usine, et qui ne correspond nullement à vos achats précédents ? »

Croirait-on que les fins matois s'en tirèrent sans y laisser de plumes, invoquant d'anciens et problématiques achats, ou des arrangements plus obscurs encore entre compères.

Le numéraire étant assez rare à cette époque, on empruntait continuellement.

D'aucuns trouvaient là un supplément de ressources qui n'était pas à dédaigner, étant donné le taux de l'intérêt (dixième denier ou 10 %).

On payait avec n'importe quelle marchandise : de l'avoine, de la toile, des vêtements et des meubles usagés, du fer, des boucles d'argent pour les souliers, des galons d'argent pour les chapeaux, de la viande, des armes, etc., etc. On abusait aussi des cautionnements et des procès et cette habitude amenait de graves perturbations dans les affaires publiques et particulières.

Ce défaut, que le Gouvernement de Berne semble avoir encouragé, était commun à tous les Vaudois :

« Le pays est fort peuplé et combien qu'ils ne payent aucune taille à la Seigneurie, ils se taillent assez entr'eux par les diverses chicanes qu'ils se font, pour peu de choses, les uns aux autres. » (Rapport de Regard de la Fléchère vers 1660.)

Cependant, la sobriété, l'extrême économie de nos ancêtres leur permettaient, la plupart du temps, de triompher de ces vicissitudes et de maintenir leur situation.

Une curieuse remarque, c'est que, anciennement, au Chenit, les repas étaient fixés différemment que de nos jours.

Avant l'usage du café, nous ignorons en quoi consistait le *déjeûner*. C'était probablement de la *laïtia* ou petit lait.

Le *dîner,* composé de soupe et de légume avait lieu à neuf heures du matin.

Le repas appelé *goûter,* entre midi et une heure après-midi.

Le *marandon,* ou petit goûter à quatre ou cinq heures du soir et le *souper* à la fin de la journée.

Avec le jardin potager attenant à la maison, chaque ménage cultivait des carrés de lin, de chanvre, ou chenevières et de choux, qu'ils appelaient *choulières.*

Outre les outils aratoires proprement dits, chaque maison possédait un matériel de laiterie, et un assortiment d'outils de charpentier, boisselier, charron et cordonnier, qui

leur était d'un emploi presque journalier, ainsi que les rouets, quenouilles, *battiorets, pegnasses,* et autres instruments servant à décortiquer et filer le chanvre et le lin.

Dans toutes les maisons, on trouvait aussi un *fusil de l'once,* avec sa baïonnette. C'était le fusil de guerre, appelé ainsi parce qu'il se chargeait avec des balles pesant une once. Le plus souvent aussi il y avait une épée ou un sabre avec son ceinturon, une gibecière pour les munitions et quelquefois une hallebarde.

Nos ancêtres fabriquaient du fromage qu'ils vendaient au dehors et, pour la consommation indigène, de grosses *tommes* qui pesaient jusqu'à vingt-cinq livres. Ils faisaient aussi une grande consommation de *séré.*

Ils tuaient de temps en temps une pièce de bétail dont ils gardaient les bas morceaux pour les saler et fumer, et cette viande était réservée pour le dimanche et les occasions exceptionnelles.

A part ces jours de boucherie, le jour de l'An et aux enterrements, ils ne mangeaient pas de viande fraîche.

A l'occasion des enterrements, il était de mode d'offrir un repas copieux et les familles aisées donnaient du pain aux pauvres, soit à chaque pauvre un pain de quatre livres et du fromage ou de séré.

On donnait souvent aussi une chemise du défunt à chacun des porteurs.

« L'on a acheté pour l'enterrement de ma mère un veau de 43 livres et un de 44 livres et 14 livres ½ de viande de vache et un jambon, et l'on a bû 37 bouteilles de vin toutes plus pleynes que le demi-pot [1]. »

Desire-t-on pénétrer plus intimement dans cette vie simple et rustique ?

[1] Man. B. Golay.

Voici quelques notes, tirées du *Livre de Memoire,* de Abram Golay et de son fils Elisée (1765).

— L'on a été *quéri* [1] deux lugée de bois au Risoud pour Abram Aubert du Brassus ayant reçu à goûté.

— Livré une barotée [2] de chaux à Jaques Reymond, notre voisin.

— Vandu à mon oncle Jaques Piguet un fromage de 31 livres que l'on a laissé pour trente. Convenu à deux batz la livre.

— Vandu un veau à la servante à Monsieur le Justicier Rochat. Convenu à 37 batz.

— J'ai porté une bonne peau de veaux chez David Piguet pour la faire tanner.

— Amodié ma chodière pour cet été à David Golay du Santier pour le prix de 10 florins.

— On a débité la viande de la vache a qui le garçon à Abram Simon a percé la veine en la voulant seigné.

— Reçu de la veuve de Jean-Daniel Piguet 10 livres et car de *tacon* [3] à 9 batz la livre.

— Reçu encore de la même 2 livres d'ampègne à 10 batz.

— Reçu pour traval à la forge de Abram Aubert 1 florin 7 sols 6 deniers.

— Moi, Elisée, j'ai fait 10 journées à chez mon oncle Pierre Meylan du Brassus pour m'aidez à batir leur *scie.*

— Livré à Jaques Reymond un cent de paul [4] nen ayent poin fait de prix.

— Livré à mon frère 4 livres de suif à 9 sols la livre.

— Livré à sa femme 34 livres de *char* fraîche à 2 batz.

[1] chercher.

[2] La charge d'un *barot,* petit char à deux roues.

[3] *tacon,* cuir épais.

[4] pieux.

— Livré au cousin Abram Reymond 3 quarterons d'orge à 7 batz ½.

— Livré au Grand Jaque pour la dixme de chanvre et lin 1 florin 3 sols.

— J'ai livré à la Mariane du bois d'Amond 20 florins pour de la farine.

— J'ai prit 11 livres de *fard* (fer) ché Monsieur Jaquet[1] et le di me redoit 4 bon fard de cheval qui mavoit promis sur le bois que je lui avoit vandu au Bas du Chenit.

— Prété à Jaques Reymond, régent, deux *beluotées*[2] de fumier.

— Livré à la servante à Monsieur Jaquet 8 livres ¼ de beurre à 11 cruches la livre.

— Mon oncle Benjamin nous a prétez une pièce de marin[3] de 18 pieds de lon et d'espesseur 5 pouces et c'est pour métre au poîle dernier de l'Escole. Et Joseph Piguet devras contribuer la moitié pour la rendre.

— Reçu de la femme à Jaques Piguet de la Combe 9 livres ¼ de tomme à 6 crutz ½ la livre.

— Prété au cousin David de Benjamin Golay qui la promi de rendre à requête 2 louis d'or neuf soit 80 florins.

— Abram Aubert à forgé une lame de sabre ayant dit que sa valoit 9 sols.

— Livré à la femme de Jaques Rochat une tome qui a pesé 9 livres ½ à 7 crutz ½ la livre.

— L'on doit à Gamaliel Rochat 5 batz pour une lame de sabre.

— Jaques Reymond, régent, a fait 2 journées pour la charrue, sur quoi il a travaillé pour lui depuis *goutez* jusqu'à 3 heures, que l'on a *rejuin*[4].

[1] Maître de forges au Brassus.
[2] La charge d'une brouette (en patois *béluyetta*).
[3] pièce de charpente, poutre.
[4] Recommencé.

— Prétez à mon frère Benjamin une *sarrule*[1] de porte avec son assortiman qui la promi de rendre à besoin.

— J'ai commandé à Abram Viande un fusi de l'once qui la promi de faire pour la St Michel.

Et un *prin fusi*[2] pour ramplacer celui quon a vandu à David à Franchet des Bioux.

— Fait un *pache*[3] avec deux Bourguignons pour faire un *rafour*[4] sur notre montagne.

Et ceci, à méditer par nos dames d'aujourd'hui.

Du 16 mai 1770. Reçu de la Jeannoton Rochat une journée à la charrue.

Idem de la veuve du Régent Meylan.

Du 18 mai. Reçu de la dite veuve ½ journée pour mener le fumier.

Voici quelques noms de vaches usités dans ce temps : La Lionna, la Galaisa, la Reveilla, la Boucharde, la Courbe, la Griotte, la Faviôle, la Marchande, la Prévaye, la Rebouclaz.

Dans aucun inventaire de ce temps, il n'est fait mention d'un assortiment de clochettes.

A peine les plus grands *trains*[5] avaient-ils une ou deux *sonailles,* que l'on mettait le plus souvent aux chevaux.

La mode d'*ensonnailler* les troupeaux ne date que du commencement du XIXme siècle.

(A suivre.) P.-A. GOLAY.

---

[1] Serrure.
[2] Fusil de chasse.
[3] Marché.
[4] Four à chaux.
[5] Le matériel et aussi le bétail nécessaires à l'exploitation d'un alpage : On disait : « C'est un grand train » quand le pâturage portait plus de 100 vaches avec son *remuage* (rechange).
« Nous montons tel jour avec « le train », c'est-à-dire avec le matériel de laiterie pour le chalet.
Meubler une montagne, signifiait par contre fournir la quantité de bétail nécessaire à son alpage.